

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 31 MARS 2016

Convocation : 24 mars 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, le 31 mars, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M. Raoult, D. Godard, Y. Leipert, G. Guerbois, B. Lebreton, V. Varin, M. Barathon, E. Martin-Gbeassor

Absents excusés : F. Joubert (pouvoir à M. Rouby), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Velin)

Secrétaire de séance : V. Varin

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015

Après avoir pris connaissance des différents comptes de gestion pour l'exercice 2015, établis par le Trésorier d'Anet, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, hors la présence de Mme Poussard qui a quitté la salle :

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2015 qui présente les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2015 :

Dépenses de fonctionnement 380.914,48 €
Recettes de fonctionnement 516.602,06 €
Résultat exercice 2015 135.688,06 €

Dépenses d'investissement 180.518,87 €
Recettes d'investissement 156.083,98 €
Résultat exercice 2015 -24.434,89 €

	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement Exercice 2015	Résultat 2015	Résultat de clôture 2015
Investissement	-75 252,61		-24 434,89	-99 687,50
fonctionnement	624 638,78	75 630,61	135 688,06	684 696,23

3°) Restes à réaliser 2015 :

Dépenses : 15 862,00 €

Recettes : 20 870,00 €

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2015 à l'unanimité des présents.

Compte tenu de ces résultats, le Conseil Municipal décide d'affecter comme suit les résultats :

Section d'investissement :

- compte D001 (Déficit d'investissement reporté) la somme de99 687,50 €
- compte R1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)94 679,50 €

Section de fonctionnement :

- compte R002 (excédent de fonctionnement reporté).....590 016,73 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Afin de permettre la réalisation du budget communal, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition directe comme suit :

TAXES	TAUX 2015	TAUX 2016	PRODUIT ATTENDU
Habitation	12,90 %	12,90 %	94.351,00 €
Foncier bâti	20,04 %	20,04 %	112.785,00 €
Foncier non bâti	27,30 %	27,30 %	21.567,00 €

Madame Poussard rappelle les taux fixés par l'Agglomération du Pays de Dreux :

Dans le cadre du lissage suite à la création de l'Agglo :

	Agglo	Guainville 2016
- Taxe d'habitation :	10.24 %	8,12 %
- Foncier bâti :	1.51 %	2.75 %
- Foncier non bâti	3.06 %	4,47 %
- Cotisation foncière des entreprises	23.69 %	21,66 %

BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Fonctionnement : 1.042.526 €
- Investissement : 578.486 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des présents.

SUBVENTIONS 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe, ainsi qu'il suit, les subventions allouées en 2016 :

Le Souvenir français.....	20,00 €
Centre de secours d'Anet.....	75,00 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers d'Anet.....	75,00 €
FNACA.....	50,00 €
APADVOR.....	25,00 €
Ligue contre le cancer.....	25,00 €
Association française contre la myopathie.....	25,00 €
Association contre la sclérose en plaques- NAFSEP.....	25,00 €
Association des paralysés de France.....	25,00 €
Association vaincre la mucoviscidose.....	25,00 €
Association pour la vie des aplasiques et des leucémiques.....	35,00 €
Croix-Rouge française.....	25,00 €
Secours populaire.....	25,00 €
Banque alimentaire.....	23,00 €
Bon'Eure de vivre.....	25,00 €
La Prévention Routière.....	25,00 €
UDAF.....	25,00 €
Association sportive intercommunale.....	450,00 €

ETUDE DE DEVIS

Fourniture et pose d'un poteau incendie à Gagneauville :

- société H-Tube pour un montant HT de 729,00 €, avec reprise de l'ancien poteau,
- Syndicat des eaux d'Oulins pour la pose, pour un montant HT de 2208,65 €.

Acquisition d'une tronçonneuse-élagueuse STILH : M. HEZE pour un montant HT de 340,83 €.

Acquisition d'une affûteuse de chaîne : M. HEZE pour un montant HT de 232,50 €.

Remplacement d'une fenêtre dans le logement A et la pose de grilles de ventilation : Fenêtres sur Cour, pour un montant HT de 740,00 €.

ATTRIBUTION REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal, suite à l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion,, accepte à l'unanimité des présents la mise en place du régime indemnitaire pour les agents de la collectivité.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Madame Poussard informe le Conseil de la fin, au 31 décembre 2016, du contrat d'assurances des risques statutaires et de la possibilité de charger le centre de gestion de négocier un contrat groupe garantissant les communes contre les risques financiers qu'elles supportent en raison de l'absentéisme de leurs agents. Ce contrat devra couvrir des risques établis en fonction de l'affiliation de l'agent ou non à la CNRACL.

A l'unanimité, le Conseil décide de charger le centre de gestion de négocier un contrat groupe et se réserve la faculté d'y adhérer.

AUGMENTATION DES CHARGES – LOGEMENTS SOCIAUX

A l'unanimité, le Conseil accepte la proposition du maire de porter à 30 € le montant mensuel des charges des logements sociaux à compter du 1er avril, suite à la mise en place d'un contrat d'entretien de la VMC.

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR – FORMATION DES ELUS

Approbaton du règlement intérieur pour la formation des élus de la commune. Celui-ci précise les conditions d'exercice du droit à la formation de tous les membres du conseil municipal.

DEMATERIALIZATION DES ENVOIS A L'INSEE

Madame le Maire est autorisée à signer une convention avec l'INSEE afin d'effectuer de manière dématérialisée ses envois (état-civil, élections etc...).

AMORTISSEMENT DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil décide d'amortir les travaux suivants :

- suppression des lampes à vapeur de mercure, 1^{ère} et 2^{ème} tranches, réalisés en 2014, pour un montant TTC de 11.226,96 €, amortissement sur 10 ans, soit 1122,70 € par an, à compter de 2016. Les crédits seront ouverts aux articles 6811 et 28041582 du budget primitif.
- suppression des lampes à vapeur de mercure, 3^{ème} tranche, réalisés en 2014, pour un montant TTC de 5613,48 €, amortissement sur 10 ans soit 561,35 € par an, à compter de 2017. Les crédits seront ouverts aux articles 6811 et 28041582 du budget primitif.

- vente d'un terrain de la ZA du Bois de la Motte, il convient d'amortir la somme de 1437,00 € en une seule fois à compter de 2017.
Les crédits seront ouverts aux articles 6811 et 2804412 du budget primitif.

REMBOURSEMENT D'ACOMPTE – SALLE POLYVALENTE

A l'unanimité, le Conseil donne son accord pour procéder au remboursement de l'acompte versé pour une location de salle annulée.

LECTURE DE COURRIERS

M. Armengod signale la dangerosité de la RD 115.10 en raison notamment de la vitesse trop élevée des véhicules. Le Conseil Départemental va être sollicité pour voir ce qui peut être fait.

ERDF : point sur le projet d'installation de compteurs Linky.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le bilan d'accidentologie 2015 sur le département est consultable en mairie.
- L'Agglo du Pays de Dreux informe de la prochaine mise en place d'une redevance spéciale pour le ramassage des ordures ménagères des établissements publics.
- Une ballade de motos et voitures américaines aura lieu dans la commune le 8 mai prochain, organisée par l'association Free Motors Group. A la même date se déroulera un rallye cyclotouriste organisé par l'Union Vélocipédique Orgerussienne.
- Le rapport du commissaire-enquêteur sur l'épandage de calciton est consultable en mairie.
- Le Conseil Départemental de la Meuse, la Fondation du Patrimoine et l'Office National des Forêts ont lancé une souscription nationale pour la préservation du site de Verdun 1916. A la majorité de sept voix pour, deux contre et cinq abstentions, le Conseil décide de faire un don de 25,00 €.
- La commune s'est vue attribuer la somme de 24.500 € au titre du fonds de péréquation pour l'année 2015.
- Le plan de gestion des risques inondation, entré en vigueur le 23 décembre 2015 pour six ans, est consultable sur le site : <http://WWW.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>
- Les demandes d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la part des professionnels doivent être déposées à l'Agglo avant le 30 juin prochain.
- Le Plan Local d'Habitat (PLH) est en cours d'élaboration concernant l'utilisation future du droit du sol. Il est préconisé que les constructions se fassent en priorité dans les villes ou pôles d'attractivité où se trouvent les services.
- Lors de la dernière réunion de la commission transports de l'Agglo, la question de l'harmonisation des tarifs des bus pour les collèges et lycée a été évoquée ainsi que la mise en place d'une tarification pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.
- Le 4 juin prochain aura lieu la signature de la charte zéro phyto ainsi qu'une opération de nettoyage de la commune à laquelle la population est invitée à participer.
- Mme Poussard a rencontré une responsable de la Poste pour discuter des difficultés de distribution du courrier, des différentes prestations proposées ainsi que d'un éventuel renumérotage des rues. Par ailleurs, Eure-et-Loir Numérique, en prévision de l'installation de la fibre, préconise également de revoir le nom et le numérotage des rues de la communes. Une numérotation métrique pourrait être envisagée. La commission des chemins va travailler sur ce sujet.

Tour de table

Mme Velin informe que le pèlerinage entre Anet et ND de Bonne Nouvelle aura lieu le 8 mai. Mise en place d'un billet d'accès aux trois musées du Peigne à Ezy-sur-Eure, des instruments à vents à la Couture-Boussey et des amis du cinéaste J. Delannoy à Bueil.

L'association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure organise le 10 avril prochain une journée de visites des châteaux d'Ivry la Bataille et Guainville avec conférence.

Le budget du syndicat des eaux va prochainement être voté.

M. Leipert demande où en est le projet de participation citoyenne. Mme Poussard doit prendre contact avec le sous-préfet pour signer la convention. Des volontaires sont demandés pour être le lien avec la population.

Il doit prochainement assister à une réunion avec la gendarmerie et une réunion de la CISPD.

M. Schaal rappelle que la cérémonie citoyenne aura lieu le 8 mai.

Des nids de poule ont récemment été signalés au Conseil Départemental qui est intervenu rapidement.

Mme Barathon a assisté à une réunion de la commission assainissement, principalement axée sur le zéro phyto et le plan de désherbage des communes.

M. Raoult revient sur le PLH. L'axe retenu par l'Agglo est un pôle urbain (Dreux-Vernouillet) et cinq pôles satellites dont Anet, Ezy sur Eure et Ivry la Bataille. Le reste est constitué de communes rurales.

Une nouvelle réunion concernant le devenir des routes est-elle prévue ? Mme Poussard lui répond qu'aucune date n'est fixée pour le moment.

M. Rouby : Vote du budget du SMICA. Il donne la participation de la commune pour l'année. Le SMICA envisage d'acquérir dans quelques années l'ancien site de M. Bricolage de Saussay pour le transformer en dojo.

Deux amours, poissons herbivores, ont été lâchés dans l'étang de la Motte. Merci au donateur.

Mme Poussard informe que le SIRP a voté son budget. La participation de la commune se monte à 77.800 €.

Dans l'assistance,

M. Sevilleanu demande si la rumeur de vente de la chapelle de Bonne Nouvelle est fondée. Ce n'est pas le cas.

M. Rougier demande si une nouvelle date de réunion de PLU est prévue prochainement, si le défibrillateur a été réparé. Il suggère que les agents de la commune soient formés aux premiers secours. Le problème de sécurité sur la route des Berteaux amène la question d'un contrôle de la vitesse dans la rue du Bourg et autres hameaux.

Il souhaite que des panneaux d'affichage soient installés pour un libre affichage, signale des chiens errants rue du Bourg et demande si le problème d'écoulement des eaux devant chez lui a évolué. Il faut attendre que les relevés topographiques aient été faits.

M. Charpentier regrette l'absence de débat sur l'orientation budgétaire en réunion publique. Mme Poussard l'informe que ce débat a eu lieu en commission. Les travaux d'investissement pour l'année sont les suivants : relevés topographiques, en vue de travaux futurs d'enfouissement et traitement des eaux pluviales, et travaux de voirie au Pré de Launay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

